



Épidémie de fièvre jaune au Brésil : vaccination obligatoire

L'équipe médicale du **Centre de vaccinations internationales et de médecine des voyages** de l'Institut hospitalo-universitaire Méditerranée Infection informe les voyageurs à destination du Brésil.

Une épidémie de fièvre jaune a débuté en décembre 2016 et se poursuit aujourd'hui. Les états concernés sont les états du Minas Gerais, d'Espírito Santo, de Rio de Janeiro, de Sao Paulo, de Para et du Tocantins.

1500 cas et 270 décès ont été notifiés depuis le début de l'épidémie.

Tous les voyageurs à destination du Brésil doivent être vaccinés contre la fièvre jaune. Une injection à faire au moins 10 jours avant le départ. En période épidémique, la vaccination doit être refaite si elle date de plus de 10 ans.

D'autres pays d'Amérique du sud signalent en 2017 des cas de fièvre jaune : **le Pérou, l'Equateur, la Colombie, le Suriname, la Bolivie.**

La vaccination contre la fièvre jaune peut être indiquée selon les destinations des voyageurs
Cette vaccination se fait obligatoirement dans les centres de vaccinations agréés, notamment l'IHU Méditerranée Infection.

IHU Méditerranée Infection. 19 Bd Jean Moulin. 13005 Marseille - Tél. **04 13 43 20 30**

<http://fr.ap-hm.fr/service/mit-maladies-infectieuses-et-tropicales-ihu-mediterranee-infection-timone>

<http://www.mediterranee-infection.com/>